



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES | 06

le mag'

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT | AUTOMNE 2018

N°3

Une rentrée sous
le signe de la nouveauté

COLLEGE ARNAUD BELTRAME



1 an de mandat avec
Charles Ange Ginésy

GREEN Deal
Protéger les mers

en partenariat avec
nice-matin

MARATHON

DES ALPES-MARITIMES NICE-CANNES

04 NOV 2018
MARATHON
2 X 21.1 KM
MARATHON RELAIS

- NICE 0 KM
- SANT-LAURENT-DU-VAR 7 KM
- CAGNES-SUR-MER 9 KM
- VILLENEUVE-LOUBET 12.5 KM
- ANTIBES JUAN-LES-PINS 18 KM
- VALLAURIS GOLFE-JUAN 34 KM
- CANNES 42.195 KM

marathon06.com
[2008 - 2018]



EN PARTENARIAT AVEC



VILLE DE NICE



CAISSE D'ÉPARGNE
CÔTE D'AZUR



SOMMAIRE



Magazine édité par le Département des Alpes-Maritimes - Octobre 2018
Directeur de la publication : Elodie Lacroix
Contact : lemag@departement06.fr
Réalisation : Nice-Matin Communication
Photo couverture : Département
Impression : Riccobono
115, chemin des Valettes - 83490 Le Muy
ISSN : 2608-1741
Dépôt légal : mars 2018
Informations papier: 0% de fibres recyclées

Vous recevez le Mag' dans le cadre de votre abonnement à l'Info 06 qui est désormais remplacé par la présente publication.
Pour vous désabonner, vous pouvez vous adresser par email à : lemag@departement06.fr ou par voie postale à Conseil départemental des Alpes-Maritimes - Direction de la Communication Abonnement Mag' - B.P. n° 3007 - 06201 Nice Cedex 3
Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès en vous adressant par voie postale au Délégué à la Protection des Données - Conseil départemental des Alpes-Maritimes - B.P. n° 3007 - 06201 Nice Cedex 3.

Pour les non et mal voyants, le Mag' est disponible en version sonore sur le site du Département et en CD envoyé par voie postale sur demande auprès du contact : lemag@departement06.fr

DÉPARTEMENT 3.0

Vu sur les réseaux sociaux p. 4

Édito du Président p. 5

ÇA S'EST PASSÉ

À retenir dans l'actualité du Département p. 6-7

C'EST DE SAISON

C'est pas classique p. 8-9

DOSSIER

Des collèves top niveau p. 10-13

DOSSIER SPÉCIAL

L'avenir des Alpes-Maritimes se dessine... p. 14-15

GREEN Deal

Protéger les mers p. 16

DÉCRYPTAGE

Intempéries : les 8 bons comportements à adopter p. 17

PLEIN CADRE

« Les Alpes de la Méditerranée », candidature UNESCO p. 18-19

LE DÉPARTEMENT INVESTIT POUR VOUS

Le Département aux côtés des communes p. 20-21

À VOS CÔTÉS

Priorité à l'enfance et à la jeunesse ! p. 22-23

RENCONTRES

Nos talents d'ici et d'ailleurs p. 24-25

À LA DÉCOUVERTE

« Les Alpes de la Méditerranée », candidates au patrimoine mondial de l'Unesco p. 26-27

IL ÉTAIT UNE FOIS

Il y a 100 ans, les hôpitaux militaires... p. 28-29

IDÉES SORTIES

À vos agendas !

La Rando de l'automne

L'automne au Musée des Arts asiatiques p. 30-32

TRIBUNES

La parole est à... p. 33

DÉTENTE

À vos fourneaux avec Mauro Colagreco p. 34



▶ VU SUR LES RÉSEAUX...

f #PATRIMOINE06

À la découverte des villages et du patrimoine des #AlpesMaritimes...

06 Département des Alpes-Maritimes
26 juillet · 🌐

#Patrimoine06 Secret mais chaleureux, le Val d'Entraunes, verrouillé par de hauts massifs montagneux, se découvre après avoir franchi les impressionnantes gorges de Daluis et quitté le bourg de Guillaumes. Organisées autour du lit du Var, qui prend sa source au pied du col de la Cayolle, les communautés d'Entraunes, Saint-Martin et Villeneuve-d'Entraunes se sont implantées dans les cuvettes creusées par le fleuve. Châteauneuf-d'Entraunes et les nombreux hameaux de la vallée, souvent très prospères, et où vivaient autrefois une grande partie de la population, se situent sur des petits plateaux ensoleillés voués aux cultures céréalière et fourragère. Les dures contraintes générées par l'environnement montagnard, ont cependant laissé aux communautés qui s'y sont établies, la possibilité de jouir d'une grande autonomie. Vivant en autarcie, elles bénéficièrent dès le Moyen Âge, et jusqu'au milieu du XVIIIe siècle de l'octroi de privilèges leur permettant de se gérer elles-mêmes. À partir de 1388, elles sont d'autant plus isolées que Guillaumes, porte d'accès de la vallée reste en territoire français.



🐦 #GREENDeal

06 Alpes-Maritimes @AlpesMaritimes · 4 août

La station de #Valberg, 1^{re} station des Alpes du Sud à recevoir le label #FloconVert, reconnaissance de ses efforts et actions déployés en matière de #DéveloppementDurable !



@ Pour recevoir la newsletter du Département : rendez-vous sur www.departement06.fr
Retrouvez la version e-magazine du Mag'avec des contenus enrichis, + de liens et + de vidéos, sur www.departement06.fr

📷 #ALPESMARITIMES

Le coup de cœur de la rédaction



📷 Les couleurs de l'île #SaintHonorat sous l'objectif de Christophe Michau

Vous souhaitez voir publier votre photo ? Partagez avec nous vos plus beaux clichés à l'aide du hashtag #AlpesMaritimes et en mentionnant @departement06 !

📷 #MERCI



Vous êtes désormais plus de 5 000 à nous avoir rejoints sur #Instagram ; #Merci ! 🙌
Des photos, des visuels, (re)découvrez les #AlpesMaritimes en images et partagez avec nous vos plus beaux clichés !
→ <https://www.instagram.com/departement06>

A TRÈS VITE !

Sur notre site internet www.departement06.fr ou sur nos réseaux sociaux

f @departement06

🐦 @AlpesMaritimes

📷 @departement06

in @Département des Alpes Maritimes



« Une année de Présidence à 200 % »

Charles Ange Ginésy,
Président du
Département des
Alpes-Maritimes

Après un an à la tête de l'Institution départementale, je suis encore plus attaché à cette collectivité, qui après 158 ans d'existence, reste profondément ancrée sur son ADN.

Le Département est la collectivité de la proximité, de la bienveillance envers les plus fragiles, de l'aménagement équilibré du territoire des Alpes-Maritimes. Là où nous sommes dans nos compétences et là où l'intérêt général nous appelle, nous répondons toujours présent, nous sommes toujours au rendez-vous.

En restant la collectivité de la solidarité humaine et territoriale, nous démontrerons également dans les tous prochains jours que nous sommes la collectivité de la solidarité fiscale, consciente du fardeau insoutenable qui pèse sur tous les contribuables, en proposant 15 millions d'impôts rendus aux citoyens et entreprises azuréennes.

Après être allé à la rencontre d'un grand nombre d'agents de la collectivité, dès le lendemain de mon élection, j'ai pris le pouls d'une collectivité remplie de compétences, de rigueur, du sens de l'intérêt public. Je remercie les 4300 agents qui œuvrent quotidiennement, en chaque endroit du territoire, pour de grands projets et de belles valeurs.

Ma deuxième année de Présidence sera, pour moi, l'année de la concrétisation des nouveaux enjeux que j'ai souhaité porter. Les projets numériques et les projets en faveur du développement durable vont se concrétiser tout comme un effort financier important pour programmer de nouveaux aménagements routiers dans un département congestionné.

Après une première année où mon investissement a été à 200 %, vous pouvez compter sur moi pour ne rien ralentir et continuer mon action au bénéfice de tous les azuréens, de tous les maralpins.

A RETENIR DANS L'ACTUALITÉ
DU DÉPARTEMENT

VALLAURIS

Contournement de la ville : la première tranche inaugurée

La première section de la voie de contournement de Vallauris a été inaugurée au mois de juillet. D'une longueur de 750 m, elle relie le carrefour du Pont de l'Aube à l'avenue Massier. Cette section représente l'un des chantiers départementaux majeurs en matière d'infrastructures routières. A terme, le contournement prévoit la création d'un boulevard urbain de 2,7 km qui reliera plus directement les centres-villes de Vallauris et d'Antibes, et permettra d'améliorer la sécurité des trajets et de fluidifier la circulation. Ce projet d'envergure a été conçu en étroite lien avec les riverains et les acteurs locaux, notamment pour garantir sa qualité environnementale.



MERCANTOUR

Un nouveau circuit pour les VTT



Avis aux sportifs et aux amoureux de la nature ! Depuis la mi-août, le parc du Mercantour s'est doté d'une toute nouvelle Boucle VTT, baptisée « les 3 villages ». Cet itinéraire, qui traverse Roubion, Beuil et Valberg, répond à la volonté d'allier VTT et tourisme. Destinée principalement aux familles, en VTT à assistance électrique, mais aussi aux plus sportifs, en VTT classique, la boucle totalise 42,3 km pour 1.853 m de dénivelé positif. Un patrimoine qui inclut désormais un nouveau joyau : la sculpture « Le très grand cycliste en danseuse », réalisée par le lieutenant-colonel Roger Drouin, conseiller municipal de La Gaude, ancien des forces aériennes de la gendarmerie et artiste. Une magnifique œuvre que tous les visiteurs, et notamment ceux qui emprunteront la boucle VTT, peuvent aujourd'hui admirer.



SPORT

Saison exceptionnelle pour les équipes sportives azuréennes

Avec près de 250 000 licenciés sportifs dans les Alpes-Maritimes, le Département a fait de sa politique sportive une priorité. Preuve de cette vitalité, 110 clubs azuréens évoluent à un niveau national. Parmi eux, 16 clubs ont particulièrement excellé cette saison, en remportant un titre national ou en accédant à la division supérieure. Le Volley-ball, notamment, est particulièrement à l'honneur avec 6 équipes distinguées, dont l'émblématique club de l'AS Cannes qui marque son retour en groupe A. Le Basket-ball a vu les filles du Roquebrune-Cap-Martin Basket exceller sur les parquets, tandis que les garçons du Handi-basket Le Cannet ont décroché un second titre de champion de France. À tous, nous leur souhaitons bonne chance pour cette nouvelle saison.

CAP D'AIL

Le stade Didier Deschamps inauguré à Cap d'Ail



Le 12 septembre, Didier Deschamps a inauguré le stade de football à son nom à Cap d'Ail. C'est dans cette commune azurienne en effet que le sélectionneur de l'Équipe de France et champion du monde réside depuis 2001 avec sa famille. A l'époque où il était entraîneur de l'AS Monaco, Didier Deschamps a plusieurs fois fréquenté ce stade municipal à l'occasion d'entraînements ou de matchs amicaux. La structure accueille tout au long de l'année les associations sportives locales et les élèves des écoles primaires.

CULTURE

L'été des festivals

Organisés par le Département, 3 rendez-vous culturels ont permis à plusieurs milliers de personnes de profiter gratuitement de spectacles de qualité cet été. Pour leur 23e édition, les Soirées Estivales ont transformé notre département en une immense salle de spectacle à ciel ouvert. 397 spectacles ont été programmés dans 158 communes, par plus de 1 200 artistes. Autre manifestation d'envergure, le Festival des mots a transporté le public à travers des lectures de grands textes littéraires lus par des comédiens tels Elsa Zylberstein ou Richard Bohringer. Les Folies des Lacs, enfin, ont offert deux jours de concerts d'exception en altitude, au bord du magnifique lac de la Colmiane.



SANTÉ

Un 10^e appel à projets sous le signe de l'excellence

Le 10^e appel à projets Santé des Alpes-Maritimes a dévoilé ses lauréats fin juin. 18 projets d'excellence ont été primés, autour des thématiques suivantes : dépistage et traitement du cancer, traitement des maladies neuro-dégénératives et du handicap, e-santé et nouvelles technologies. L'ensemble représente un montant d'aides d'1,5 M€ de la part du Département. Pour rappel, les 9 précédentes éditions ont permis d'accompagner 205 projets grâce à 28,5 M€ d'aides départementales. Autant d'initiatives pour aider les équipes médicales et de recherche à améliorer l'offre de soins et l'accompagnement des patients ainsi qu'à poursuivre le combat contre les maladies et la perte d'autonomie.



C'EST DE SAISON

C'est pas classique

Le grand rendez-vous musical de l'automne revient au Palais Acropolis du 2 au 4 novembre 2018. 3 jours de symphonie de notes et de rêves pour vivre la musique classique autrement.

En 2018, le festival « C'est pas Classique » célèbre sa 14^e édition ! L'occasion pour le public de découvrir ou redécouvrir toute l'ampleur et la variété du répertoire classique, interprété par des artistes et des ensembles de renommée. Cette année, la programmation s'annonce encore exceptionnelle avec plus de 40 concerts et animations gratuits. Des dizaines de milliers de visiteurs pourront vibrer au tempo des accords de récitals de piano ou de violon, des concerts d'orchestres philharmoniques, des chants de gospel ou polyphoniques... Une place spécifique est comme toujours accordée au jeune public : ateliers, contes humoristiques, ciné-concert, théâtre.

|| Les temps forts

© Donald Woodrow05 & Danil Riabovsky



Dmitri Makhtin et Katerina Barsukova accompagnés de l'Orchestre de Cannes

Une poignée de sable prend vie en quelques gestes de la sand-artist Katerina Barsukova et les images épousent progressivement la musique aux rythmes des œuvres des grands compositeurs du 20^e siècle interprétées par le violoniste Dmitri Makhtin et l'Orchestre de Cannes, sous la direction de Benjamin Levy.

Le 2 novembre à 20h30 - Salle Apollon

© Harry Fayt



Les Virtuoses

Sous les traits de musiciens fantasques, Les Virtuoses allient la virtuosité du concertiste à l'âme du clown, dans un spectacle musical magique emprunt de folie et de poésie.

Le 4 novembre à 14h30 - Salle Apollon

© Priska Ketterer



Andreas Schaerer et « Hildegard lernt fliegen » avec l'Orchestre de Cannes

Ce sextuor est emmené par le chanteur et compositeur de jazz, Andreas Schaerer. Cette troupe suisse survitaminée interprète un jazz vocal explosif, du beatbox au scat en passant par le chant lyrique.

Le 4 novembre à 19h45 - Salle Apollon

L'entrée du festival est libre à l'exception des 4 temps forts pour lesquels une réservation est obligatoire sur www.departement06.fr, dans les Maisons du Département ou bien sur place le jour du concert dans la limite des places disponibles.

Ouverture de la billetterie en ligne le 18 OCTOBRE

|| Nouveauté

cette année, l'espace jeune public s'agrandit

Pour la 1^{re} fois à C'est pas classique, tout l'espace Muses du 3^e étage d'Acropolis est réservé au jeune public et aux tout-petits avec le Baby Muses.

Les billets d'accès aux spectacles sont à retirer sur place dans la mesure des places disponibles. Découvrez les concerts et les ateliers sur www.departement06.fr



EXCLUSIVITÉ

Queen of Sheba : une symphonie royale

Le 3 novembre à 21h - Salle Apollon sur réservation

Autre temps fort du festival, « Queen of Sheba » une œuvre symphonique inspirée par la légende de la Reine de Saba et composée par le trompettiste Ibrahim Maalouf, sur un texte de la chanteuse béninoise Angélique Kidjo. Rencontre avec le duo d'artistes.

Ibrahim Maalouf

Pouvez-vous nous présenter ce spectacle inspiré de la légende de la Reine de Saba ?

Alors, c'est un concert qui retrace 7 énigmes que la Reine de Saba a formulé au roi Salomon lors de leur unique rencontre. Angélique Kidjo a écrit les textes et je me suis occupé de toute la musique. Ce projet est né de la volonté d'Angélique de collaborer ensemble. Lorsqu'elle est venue me voir pour me proposer ce projet, j'ai évidemment adoré l'idée, d'autant que je suis un grand admirateur d'Angélique, de sa voix incroyable, de sa personnalité et de sa carrière.

Pour cette représentation le 3 novembre, vous serez accompagné de l'Orchestre Philharmonique de Nice ?

Nous avons déjà eu la chance de jouer cette musique avec l'Orchestre de Nice, donc je sais que ça va très bien se passer :)

“ Nous serons environ 70, mais avant tout, il s'agit d'un moment de partage, d'improvisation aussi, et de création. ”

En plus de l'orchestre symphonique, il y a des musiciens incroyables avec qui je joue depuis des années, ce sont les musiciens qui m'accompagnent lors de mes tournées. Ils apportent une dimension actuelle à cette musique, qui dans la théorie peut sembler un peu classique. Dans la pratique, c'est presque du jazz symphonique aux influences rock ou pop. C'est une sorte d'OVNI en fait !

Quel a été le rôle de la musique classique dans votre parcours ?

Je joue de la musique classique et baroque depuis l'âge de 7 ans. J'ai grandi dans un environnement où la musique classique occidentale et la musique classique arabe étaient quasiment les seules musiques qui comptaient pour mon père. Puis, dès l'âge de 9 ans, j'ai commencé à faire des concerts en duo de musique baroque et classique avec mon père un peu partout en Europe et dans le Moyen-Orient. À 17 ans, je suis entré au Conservatoire de Paris et jusqu'à l'âge de 23 ans, j'allais de concours internationaux en concours internationaux. C'est pour cela que c'est étonnant aujourd'hui pour le public, de savoir que je me suis fait d'abord connaître en remportant ces concours internationaux de musique classique. Plus tard, j'ai eu envie d'aller chercher d'autres choses qui me touchaient aussi. Mais la musique classique, c'est ma culture maternelle.



© Arthur_Viguiet

Angélique Kidjo

Pourquoi avez-vous été inspirée par la Reine de Saba ?

Lorsque nous avons décidé de travailler ensemble avec Ibrahim Maalouf, j'ai cherché un thème ou un mythe qui relie l'Afrique et le Moyen-Orient. C'est ainsi que nous avons pensé à la légende de la Reine de Saba, une reine africaine qui vint rencontrer le roi Salomon à Jérusalem. C'est une belle légende dans laquelle la reine pose au roi une série d'énigmes pour s'assurer de sa sagesse légendaire. Nous avons choisi les 7 énigmes les plus poétiques pour en faire les 7 chansons de notre spectacle !

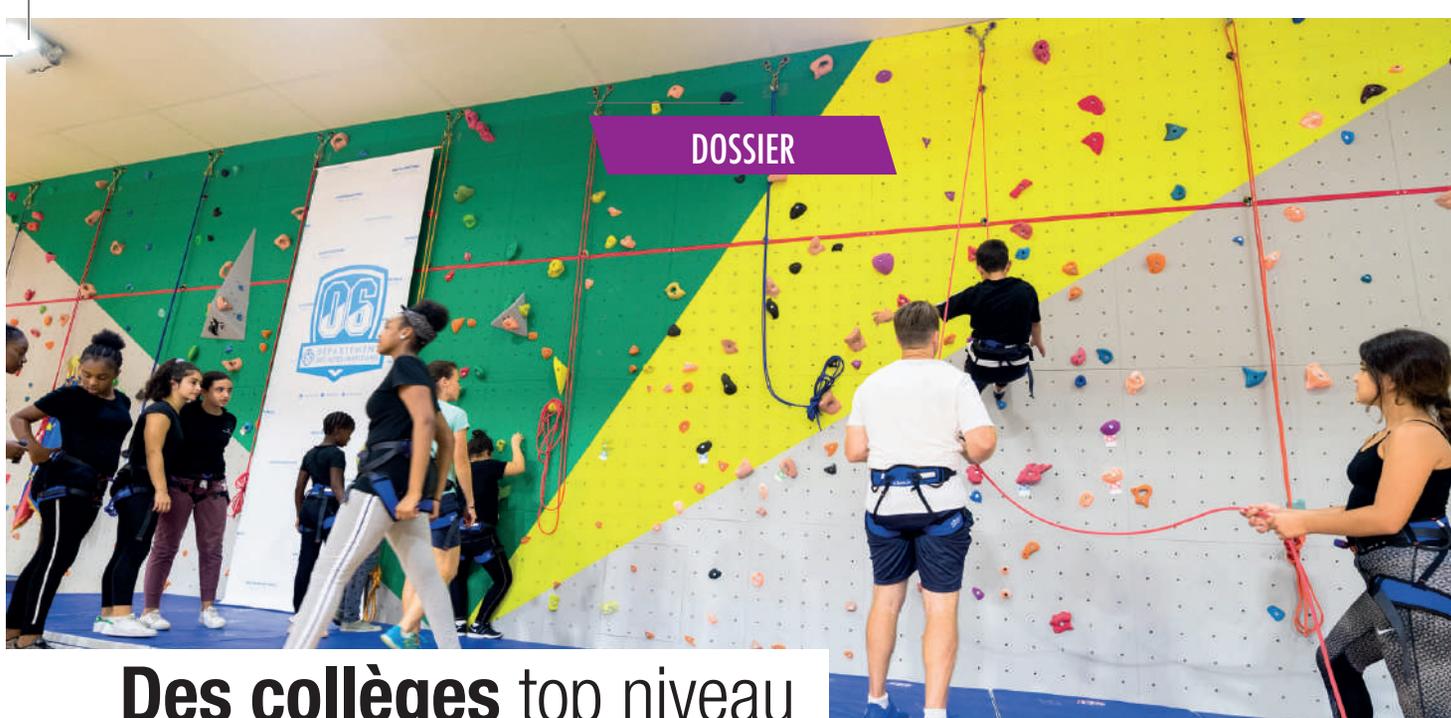
Vous êtes une artiste engagée. Votre carrière est-elle finalement un moyen pour faire entendre votre voix et faire passer un message de justice et de paix ?

C'est vrai. Depuis toute petite, ma musique a été liée à mon engagement. Ma mère faisait partie d'une association pour la promotion du droit des femmes. Elle m'avait réquisitionnée pour chanter leur hymne lors de leurs manifestations. C'était une adaptation en Fon (une des langues du Bénin, mon pays) de la chanson de Miriam Makeba, The Retreat Song. Déjà à l'âge de 7 ans, j'étais militante féministe sans le savoir !

Quels sont vos prochains projets ?

J'ai tellement de projets en cours. C'est cela qui me pousse en avant et me fait vivre. Je viens de sortir une « réinvention » de l'album historique des Talking Heads, Remain In light. Je travaille sur un album de chansons de Celia Cruz qui sortira au printemps, et, à l'automne 2019, nous sortons notre collaboration avec Ibrahim Maalouf dont nous avons déjà enregistré une partie. Je ne vous parle pas de ma nouvelle collaboration avec Philip Glass ni des duos avec Alpha Blondy et Salif Keita qui sortent en ce moment !

Découvrez tout le programme sur
www.departement06.fr



Nouvelle salle de sport du collège Vernier à Nice

Des collèves top niveau

Plus que jamais, le Département affiche une politique volontariste et ambitieuse en faveur des collèves. Pour l'année scolaire 2018-2019, d'importants moyens sont mobilisés afin d'optimiser les conditions d'acquisition du savoir et d'ouverture d'esprit des élèves.

Les Alpes-Maritimes comptent 92 collèves pour un peu plus de 49.000 élèves. Pour déployer une politique d'éducation innovante, le Département prévoit un budget de 74,1 millions d'euros destiné aux collèves en 2018, dont 44,7 millions d'euros d'investissement dans le public et le privé, et 29,4 millions en fonctionnement. Ces investissements importants s'articulent autour de 4 grands axes :



PROMOUVOIR L'USAGE
DES NOUVELLES
TECHNOLOGIES



VALORISER L'EXCELLENCE
ET LE MÉRITE



ENCOURAGER LE SPORT,
LA CULTURE ET LA
CITOYENNETÉ



SÉCURISER
NOS ÉTABLISSEMENTS

Le Plan collèves avenir se poursuit

Le Plan collèves avenir, c'est un effort financier considérable (540 M€) consacré à 70 opérations. Cette rentrée marque l'aboutissement de réalisations d'envergure : la construction du collège Arnaud Beltrame à Pégomas (26,2 M€) et l'aménagement de salles de sport au collège Vernier (2,45 M€) à Nice. A travers le Département, des chantiers avancent significativement avec la reconstruction et la réhabilitation d'une dizaine de collèves, et notamment, la reconstruction du collège Simone

Veil à Nice (voir encadré page 11), l'extension-restructuration du collège Ludovic Bréa de Saint-Martin-du-Var (10 M€), des rénovations effectuées dans les collèves Les Vallergues à Cannes, Pierre Bonnard au Cannet, Albert Camus à Mandelieu, Roger Carlès à Contes et La Bourgade à la Trinité. De nouvelles opérations sont aussi engagées depuis le début de l'année 2018. Parmi elles : la reconstruction du gymnase Emile Roux au Cannet (6,2 M€) ou

la restructuration de la restauration demi-pension du collège Henri Matisse à Nice et du CDI (4 M€). 8 M€ sont enfin consacrés à des travaux d'entretien et de maintenance, dont le ravalement de façade du collège Auguste Blanqui de Puget-Théniers et la réhabilitation du plateau sportif du collège Les Jasmins à Grasse. Pour la mise en accessibilité des bâtiments aux personnes en situation de handicap, 600 000 € sont investis cette année.

ARNAUD BELTRAME, LE COLLÈGE DU XXI^e SIÈCLE



143 élèves de 6^e ont fait leur rentrée scolaire au mois de septembre dans le tout nouveau collège Arnaud Beltrame à Pégomas. L'établissement a été nommé en hommage au lieutenant-colonel de gendarmerie Arnaud Beltrame, tué lors d'une attaque terroriste le 23 mars 2018 dans un supermarché de Trèbes, alors qu'il s'était substitué à une otage. Ce collège construit de manière éco-responsable, pour un budget de 26,2 M€, bénéficie d'équipements technologiques dernier-cri, de wifi haut-débit, de vastes espaces verts ainsi que d'un gymnase doté d'un grand mur d'escalade. A terme, d'ici trois ans, 600 élèves y seront scolarisés de la 6^e à la 3^e.

EN CHIFFRES

92
COLLÈGES PUBLICS ET PRIVÉS
DANS LES ALPES-MARITIMES

49 182
ÉLÈVES

74,1 M€
DE BUDGET CONSACRÉ
AUX COLLÈGES EN 2018,
DONT 29,4 M€ EN FONCTIONNEMENT

540 M€
DÉDIÉS AU PLAN COLLÈGES AVENIR
POUR 70 OPÉRATIONS

Bien manger avec nos agriculteurs



Concernant les cantines, le Département s'est engagé dans le projet « 06 à table ! », en partenariat avec la chambre d'agriculture, destiné à développer une plate-forme d'approvisionnement en produits frais et locaux. Pour l'année 2018, 29 collèges sont concernés par cette initiative. « Dès que nous en avons eu

connaissance, nous avons souhaité adhérer à ce projet », relate Jean-Marie Frileux, Chef du collège des Baous à Saint-Jeannet, qui nourrit chaque jour 820 élèves demi-pensionnaires. « On travaille plus de 90 fruits et légumes frais tout au long de l'année. Cela permet aux enfants de découvrir des produits qu'ils ne connaissent pas », poursuit le Chef. Séduits par cette démarche de circuit-court éthique, 32 agriculteurs des Alpes-Maritimes ont intégré le programme. Ils sont rejoints par des agriculteurs de départements limitrophes pour élargir l'offre alimentaire. « Les pommes et les pommes de terre par exemple viennent des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes », poursuit Jean-Marie Frileux. Depuis le lancement de la plateforme en janvier 2017, 63 tonnes de produits – fruits, légumes, mais aussi produits laitiers – ont été distribués dans des établissements du département.



LA SÉCURITÉ AVANT TOUT !

Lancé en 2016, le Plan départemental de sécurité des collèges prévoit notamment le renforcement du clos des collèges (clôtures, portails, occultations), de la vidéo protection et l'installation de dispositifs d'alarme et d'alerte. L'ensemble des travaux du Plan représente 12 M€.



LE COLLÈGE VICTOR DURUY RÉNOVÉ ET REBAPTISÉ SIMONE VEIL



Démarrée en juillet 2016, la reconstruction du collège Duruy à Nice constitue l'un des grands chantiers du Département en matière d'éducation. Cette opération d'envergure prévoit la déconstruction du bâtiment à ossature métallique de type Pailleron, la restructuration et l'extension d'un bâtiment existant et la construction d'un gymnase. L'objectif : reconstituer un collège pouvant accueillir 700 élèves. Le coût total du projet est estimé à 17,2 millions d'euros. Les extensions des ailes Sud et Nord ont été inaugurées successivement aux printemps 2017 et 2018, tandis que la partie centrale et le bâtiment demi-pension (façades ravalées) ont été livrés à la rentrée. Tout a été mis aux normes pour accueillir les personnes à mobilité réduite. L'achèvement des travaux est prévu pour fin 2019 par la réalisation d'un gymnase. En attendant, le collège vient d'être rebaptisé Simone Veil. Un hommage à l'ancienne déportée du camp d'Auschwitz, qui s'intègre au Plan Jeunes Citoyens 06 sensibilisant les collégiens au devoir de mémoire.

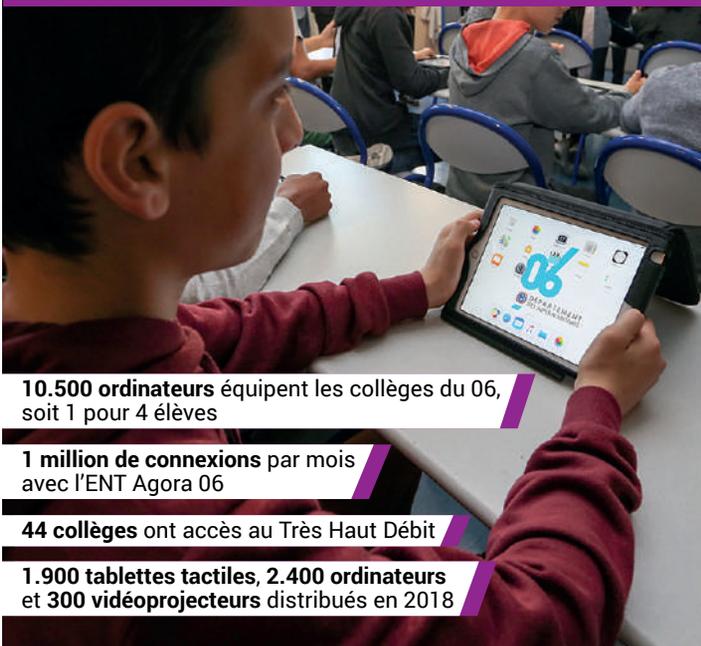
L'excellence récompensée !



Le Département encourage les élèves méritants ! Les élèves ayant obtenu la mention « très bien » au bac ou au brevet reçoivent un chèque de 200 € pour les bacheliers, et un bon-cadeau donnant accès à des activités variées pour les collégiens d'une valeur de 150 €. Parmi les autres récompenses figure la prise en charge de la bourse au mérite (900 €), une prime de 100 € pour les meilleurs élèves azuréens participant aux Olympiades Académiques ainsi que des prix pour les lauréats départementaux et nationaux du concours « Un des Meilleurs Apprentis de France ».

#SMART Deal

L'APPRENTISSAGE AVEC LE NUMÉRIQUE



10.500 ordinateurs équiperont les collèges du 06, soit 1 pour 4 élèves

1 million de connexions par mois avec l'ENT Agora 06

44 collèges ont accès au Très Haut Débit

1.900 tablettes tactiles, 2.400 ordinateurs et 300 vidéoprojecteurs distribués en 2018

UN PLAN JEUNES CITOYENS 06 POUR LE RESPECT DES VALEURS CITOYENNES



Pour promouvoir l'éducation citoyenne, le Département a mis en place un plan d'actions auprès des jeunes, articulé autour de trois axes. Le devoir de mémoire, tout d'abord, qui a vu la création d'un réseau de « passeurs de mémoire » intervenant dans les collèges, la création d'un fonds documentaire numérique, des ateliers pédagogiques ou encore, les Voyages de la Mémoire à Auschwitz et Birkenau auxquels 15 600 collégiens ont déjà participé depuis 2003. Un second volet vise à sensibiliser les collégiens au respect des valeurs républicaines, avec la création d'« Ambassadeurs de la citoyenneté » et la réalisation par le Conseil départemental des jeunes d'un passeport « Jeunes Citoyens 06 », distribué à tous les élèves de 4^e et qui peut être présenté à l'oral du Diplôme National du Brevet dans le cadre du parcours citoyen. Enfin, le Plan a lancé des actions de sensibilisation pour lutter contre la radicalisation des jeunes, au travers de la projection de films suivie de débats, d'un parcours citoyen ou bien de la création d'un spectacle vivant « La Rage » en partenariat avec la compagnie de théâtre « Miranda ».

« #JYTOUCHEPAS »

Le Conseil départemental des jeunes (CDJ) 06 a lancé #jytouchepas, une campagne de communication et de sensibilisation sur les conduites addictives, et plus particulièrement sur les dangers du cannabis et de l'alcool. Élaborée par les 54 collégiens élus conseillers départementaux jeunes, elle s'adresse à la jeunesse maralpine. La campagne est axée sur les risques encourus pour la santé et pour la sociabilité des jeunes, une population particulièrement vulnérable, et sur les bons comportements à adopter. Affiches de sensibilisation, dépliant, spot radios, clip pédagogique... les supports sont diffusés dans les collèges des Alpes-Maritimes et mis en ligne sur le site Internet du CDJ (www.cdj06.fr).

QUI CONTACTER ?

Fil Santé Jeunes 0 800 235 236

(www.filsantejeunes.com)

Drogues Info Service 0 800 23 13 13



Des centres de planification et d'éducation à l'écoute des jeunes

Médecins, infirmières, psychologues... Les professionnels des centres de Planification et d'Education Familiale sont à votre écoute gratuitement et anonymement et répondent aux questions difficiles à poser :

COMMENT OBTENIR UNE
CONTRACEPTION ET AVOIR
UN SUIVI MÉDICAL ?

QUELLES DÉMARCHES
ACCOMPAGNENT UNE
INTERRUPTION VOLONTAIRE DE
GROSSESSE ?

COMMENT PRÉVENIR LES
INFECTIONS SEXUELLEMENT
TRANSMISSIBLES (IST)
ET LE VIH ?

COMMENT RÉSOUDRE
UN PROBLÈME DE LA VIE
QUOTIDIENNE (DIFFICULTÉS
FAMILIALES, ETC.) ?

Les centres proposent aussi gratuitement le dépistage du VIH et le dépistage et les traitements des IST aux mineurs.
Où s'adresser ?

Toutes les coordonnées des centres sur www.departement06.fr

L'avenir des Alpes-Maritimes se dessine...

Charles Ange Ginésy a été élu, le 15 septembre 2017, Président du Département des Alpes-Maritimes, succédant ainsi à Eric Ciotti, après 9 ans de présidence.

“ *Une confiance qui m'honore et m'oblige. Depuis le 1^{er} jour, mon ambition est de faire des Alpes-Maritimes un leader de la révolution numérique et une référence dans l'investissement durable.* ”

Charles Ange Ginésy

De nouveaux projets ambitieux pour notre département



ROUTE 06 – Réoxygéner le réseau routier, préoccupation prioritaire des azuréens

- Diminuer les points noirs routiers
- Réouverture de la bretelle d'autoroute à Beausoleil



COLLÈGE AVENIR PHASE 2 – Investir pour notre jeunesse

- Démolition et reconstruction du collège des Campelières à Mougins
- Déploiement des nouvelles technologies dans les collèges



GREEN DEAL - Mobilisation en faveur de la protection de l'environnement

- Augmentation de l'aide aux collectivités sur les Bâtiments Basse Consommation ou à Énergies Positives
- Déploiement progressif du programme 06 à table avec l'approvisionnement en produits frais et locaux dans les collèges et les EHPAD



BIEN-VIVRE - De nouveaux outils au bénéfice des solidarités, de la culture et du sport

- Lancement des classes «Cadets de la Défense» dans les collèges
- Lancement du Portail Unique d'accès Numérique, pour les demandes en ligne auprès des services départementaux

ZOOM SUR ... LES 5 TEMPS FORTS DEPUIS 1 AN !



16 JANVIER 2018

Lancement du SMART Deal 06

La transition numérique au service des Alpes-Maritimes

Charles Ange Ginésy a lancé le grand chantier de la transition numérique des Alpes-Maritimes avec un double objectif : apporter un meilleur service aux usagers par la modernisation de l'administration départementale et répondre aux enjeux du territoire pour améliorer le quotidien des habitants.

« Un professeur m'avait fait comprendre que le digital deviendrait quelque chose, pas seulement d'important mais d'essentiel. J'ai accepté le rôle de Président du comité d'experts du SMART Deal car je pense que dans tout ce qu'on fait, il faut aussi donner un peu de soi-même à l'environnement dans lequel on vit. Si je peux aussi contribuer, partager de l'expérience, stimuler des initiatives, je le ferai. »

Marco Landi, ancien président d'Apple, Président du Comité d'Experts du SMART Deal



14 MAI 2018

Plan départemental de soutien à l'investissement dans les EHPAD publics 2018-2020

Doubler l'aide départementale pour l'investissement des EHPAD à but non lucratif

Un programme d'investissement exceptionnel en faveur des EHPAD de 20 M€ sur 3 ans va permettre d'accélérer la réalisation de travaux dans 7 EHPAD, pour offrir aux résidents, et aux personnels qui les accompagnent, les meilleures conditions de vie et de travail.



5 JUIN 2018

Lancement du GREEN Deal 06

La transition écologique au service des Alpes-Maritimes

Conscient de la gravité des enjeux environnementaux, il est primordial d'agir, à l'échelle du département, pour répondre à ce défi de la transition écologique. Une grande consultation est lancée, accessible sur imaginonslesalpesmaritimes.fr

« Ce département est extraordinaire par sa beauté et son immense diversité. Il y a la montagne, on part de 3 000 m et on va à 3 000 m sous la mer. Le littoral est très touristique mais il y a effectivement des zones beaucoup plus désertiques et agricoles. Il y a aussi la mer et ce domaine maritime va devenir demain une ressource. Donc ce sont pleins d'enjeux qu'on retrouve dans ce département qui est simplement magnifique. »

Louis Bodin, prévisionniste-météorologue, Président du Comité d'experts du GREEN Deal



6 JUILLET 2018

Fibre optique : Lancement des 1^{ers} commercialisations de prises

La Fibre Optique pour tous d'ici 2021 !

L'accès au numérique en haut débit, en tout point des Alpes-Maritimes, est un enjeu majeur de solidarité territoriale. L'objectif ? Desservir d'ici 2021, soit à la même échéance que les opérateurs privés, 100 % des besoins des 100 communes exclues de leur champ d'intervention.



4 OCTOBRE 2018

Inauguration du collège Arnaud Beltrame à Pégomas

Livraison d'un nouveau collège éco-responsable

Le nouveau collège de Pégomas offre aux habitants de la vallée un équipement d'excellence. Avec une capacité d'accueil de 600 élèves, il préserve les collèges du bassin cannois et grassois de sureffectifs. Ainsi, Pégomas est désormais doté d'un superbe outil de travail, adapté aux besoins pédagogiques et propice à la pratique sportive.

Protéger les mers ...

Le Département multiplie les initiatives pour préserver notre environnement marin.



Alexia Barrier vogue avec le Département

Après plus de 10 années de partenariat avec le skipper Jean-Pierre Dick, la navigatrice Alexia Barrier reprend le flambeau pour porter haut le 06 à travers les mers du monde entier au travers d'une collaboration avec le Département jusqu'au Vendée Globe 2020, « l'Everest des Mers ». D'ici là, la Niçoise participera à de célèbres courses au large, dont la Route du Rhum en novembre 2018 ou la Transat Jacques Vabre fin 2019. Le Département apportera à la skippeuse de 38 ans, ambassadrice du GREEN Deal, une aide financière sur 3 ans. Son bateau sera équipé de capteurs et ses navigations serviront d'outil de travail pour les chercheurs, les scientifiques ou les étudiants. L'objectif : récolter 10 millions de données sur la totalité du projet. Des initiatives en faveur de l'éducation seront également menées (réalisation d'un kit pédagogique, d'une application dédiée aux enfants sur la sensibilisation environnementale...), tout comme des actions de sensibilisation aux gestes qui sauvent en partenariat avec l'Association 20.000 vies, pour faire du Département un territoire pilote en la matière.



© département06

SUIVEZ SES PROCHAINES ÉTAPES

2018

Route du
Rhum

2019

Transat
Jacques Vabre

2020

Vendée
Globe

ÉPAVES DE NAVIRES ENLEVÉES À VILLEFRANCHE-SUR-MER

Le Département des Alpes-Maritimes poursuit sa dynamique en faveur de l'environnement. Dans cette optique, il a procédé du 10 au 13 juillet derniers à l'enlèvement d'épaves de navires dans le port de Villefranche-sur-Mer, certaines gisant là depuis plusieurs dizaines d'années. Cette opération d'envergure, supervisée par la Régie des Ports départementaux de Villefranche-sur-Mer, poursuivait un triple objectif : nettoyer et protéger l'environnement portuaire en retirant des bateaux pouvant présenter des risques de pollution et/ou hors services, assurer une exploitation sereine des équipements et maintenir la sécurité des usagers. Une fois retirées du port, les épaves ont été démontées une à une afin d'être évacuées. Plastique, métal, bois, les matériaux feront l'objet d'un tri afin d'être recyclés, dépollués ou détruits.





112 : POMPIERS

15 : SAMU

17 : POLICE

Intempéries : les 8 bons comportements à adopter

Chaque année, les 15 départements de l'arc méditerranéen connaissent des épisodes de pluies intenses pouvant conduire à des crues soudaines. Que faire en cas de risque d'inondations ?



JE M'INFORME

Je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels



JE NE PRENDS PAS MA VOITURE

Et je reporte mes déplacements



JE ME SOUCIE DE MON ENTOURAGE

Mes proches, mais aussi mes voisins et les personnes vulnérables



JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU

Et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts



JE NE SORS PAS

Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre



JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS

Et je me réfugie en hauteur, en étage



JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED

Pont submersible, gué, passage souterrain... moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture



JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE

Ils sont en sécurité



Un kit de sécurité toujours prêt

Radio et lampe de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premiers secours, argent liquide, chargeur de téléphone, portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

LE SMIAGE : UN SYNDICAT MIXTE POUR GÉRER LES RISQUES D'INONDATIONS

3 QUESTIONS À CYRIL MARRO, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES DU SMIAGE

QU'EST-CE QUE LE SMIAGE ?

Suite aux inondations du 3 octobre 2015, le Département et la Préfecture ont souhaité créer une structure dédiée à la gestion des risques d'inondations en partenariat avec l'ensemble des établissements publics de coopérations intercommunales concernés, sur tous les bassins versants des Alpes-Maritimes.

QUELLES SONT SES DIFFÉRENTES MISSIONS ?

Parmi ses missions, le SMIAGE gère la défense contre les inondations, et réalise les études et travaux liés à ce risque. Il assure l'entretien des cours

d'eau. Il propose un service d'expertise et de conseil pour la prévision des risques hydrométéorologiques et une assistance à la gestion de crise. Il s'occupe aussi du suivi de la ressource en eau, de la qualité des cours d'eau.

QUELLES SONT LES PROCHAINES RÉALISATIONS ?

Le SMIAGE Maralpin, travaille avec les sociétés PREDICT Services et GEDICOM pour mettre à disposition des communes, des services d'assistance à la prévision des risques hydrométéorologiques et d'alerte des populations.



▲ Confortement de la digue des Plans, qui protège le quartier des Plans à Guillaumes. Une opération menée par le Département qui s'élève à plus de 3,4 M€.



PLEIN CADRE

« LES ALPES DE LA MÉDITERRANÉE » CANDIDATES AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO



Vue du site marin depuis le Cap Ferrat

Ce site appartient à la 6^{ème} zone Cap Ferrat-Monaco-Canyon de la Roya sur les huit définissant le territoire « Les Alpes de la Méditerranée »

+ DE PHOTOS ET DE VIDÉOS DANS L'E-MAG

LE MAG' | LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT 19

Le Département, 1^{er} partenaire des communes

Collectivité de la solidarité territoriale, le Département s'engage pour accompagner, de façon équitable, le développement de tous les cantons du territoire départemental, avec une attention particulière portée aux communes rurales et aux plus petites communes. Il intervient dans des domaines aussi variés que l'aménagement et le développement urbain, le grand âge et la dépendance, l'enseignement, la préservation du patrimoine, le logement, le maintien de l'activité en milieu rural et le développement touristique.



Aménagements / voiries

Participation au développement urbain
Dotation cantonale d'aménagement



Préservation du patrimoine

Restauration de bâtiments



Sport et aménagements sportifs

Participation au financement
d'équipements sportifs



Social

Participation aux travaux de
construction et de réhabilitation
d'EHPAD



Crèches / Écoles

Rénovation des groupes
scolaires



Culture / Animations des communes

Participation au financement
d'équipements culturels

“ **53,7 %** des investissements
des communes rurales ont bénéficié
d'une subvention du Département des
Alpes-Maritimes. Le Département est un
interlocuteur incontournable des communes
et groupements de communes, dont
nombre de projets d'investissement ne
pourraient sans doute pas voir le jour sans
sa contribution. ”

Source : Cour Régionale des Comptes (CRC)



Assainissement / eau / déchets

Financement des stations
d'épuration



Logement foncier

Restauration de logements
sociaux et communaux



Sécurité

Aides pour les dépenses liées
aux équipements de lutte contre
l'insécurité (alarmes, vidéo-
protection, armes et véhicules
de police, radars...)



Bois / Forêt

Soutien aux travaux de
débroussaillage et
participations financières pour
les opérations liées à la coupe,
l'exploitation, le transport de bois



Activités économiques

Soutien des commerces de
proximité et développement
touristique via les gîtes et les
auberges

Le Département vers une baisse d'impôt de 15 M€ en 2019 !



Le 6 septembre dernier, Charles Ange Ginésy, Président du Département des Alpes-Maritimes, et Eric Ciotti, Président de la commission des finances, ont proposé une réduction de 5% de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour le budget 2019. Cette mesure sera étudiée en novembre par les élus départementaux. Elle représenterait une restitution de 15 millions d'euros par an aux contribuables.

Pour Charles Ange Ginésy, « Cette baisse correspond à une vision moderne, globale et cohérente de l'action publique. Le Département des Alpes-Maritimes serait le seul Département de France à baisser cet impôt depuis 2010. »

Pour Éric Ciotti, « cette annonce n'est pas le fruit du hasard mais fait écho à des années d'efforts, d'actions et d'assainissement des finances ».

La gestion rigoureuse des finances a permis au Département de mener à bien sa politique de désendettement, grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement et au maintien de l'investissement. Forte de ce bilan, la majorité va proposer à l'Assemblée départementale une baisse de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) de 5 % pour 2019. Le taux départemental s'établira en 2019 à 11,80 % contre 12,42 % actuellement.

Très important pour le contribuable, cette mesure est également capitale pour l'économie, les organismes de logements sociaux et les grandes entreprises ayant un foncier conséquent. Entre 2010 et 2018, l'augmentation moyenne du taux de la taxe sur les propriétés bâties des Départements de même strate s'établit à 17,8 % quand cette évolution était toujours de 0 % pour le Département des Alpes-Maritimes.



À VOS CÔTÉS

Priorité à l'enfance et à la jeunesse !

Le Département gère des structures d'accueil et propose des actions variées pour répondre aux besoins des plus jeunes et de leurs familles.

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE : UN PRÉCIEUX AUXILIAIRE FAMILIAL

A QUOI SERT LA PMI ?

Le service départemental de Protection Maternelle et Infantile organise dans ses centres des actions diverses, gratuites et ouvertes à tous, la priorité étant donnée à la prévention médico-psycho-sociale. Préparer la venue d'un enfant, mais aussi l'aider à grandir, prévenir les problèmes familiaux, informer sur la contraception... autant de missions qui sont effectuées par des équipes de professionnels pluridisciplinaires réunissant médecins, sages-femmes, puéricultrices, infirmières, psychologues, auxiliaires de puériculture ou éducatrices de jeunes enfants.

QUELS SERVICES SONT PROPOSÉS ?

40 centres et antennes de PMI départementaux proposent des actions de prévention en faveur des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans : consultations prénatales, postnatales et infantiles, entretiens prénataux précoces, aide au choix d'une assistante maternelle agréée, activités d'éveil, consultations psychologiques... Des consultations de planification (contraception, lutte contre les IST, vaccination) sont également proposées. Les centres organisent aussi des visites à domicile de sages-femmes et de puéricultrices, des actions collectives de prévention, notamment des séances d'information dans les

collèges, des bilans de santé en école maternelle... 12.000 carnets de maternité et 12.000 carnets de santé sont par ailleurs édités chaque année par le Département, ce qui correspond au nombre annuel des naissances domiciliées dans le Département.

OÙ TROUVER UN CENTRE DE PMI ?

Retrouvez les coordonnées des 40 centres sur www.departement06.fr

EN CHIFFRES

40

centres ou antennes de PMI et/ou de planification

6 039

examens prénataux

15 545

examens pédiatriques

7 044

entretiens de planification

CARREFOUR SANTÉ JEUNES : RÉPONDRE AUX BESOINS DES 12/25 ANS

Le Carrefour Santé Jeunes est une structure médicale pluridisciplinaire de prévention en santé pour les jeunes de 12 à 25 ans. L'objectif : prendre en compte la santé globale des adolescents et des jeunes adultes, en répondant à leurs besoins spécifiques. Le CSJ propose pour cela des consultations de planification et de prévention gratuites, confidentielles et pouvant être anonymes. Parmi les motifs de consultations : équilibre alimentaire, tabacologie, addictions, sexualité, vaccinations... Le CSJ assure également des bilans de dépistage du VIH et des IST, la délivrance gratuite de la contraception pour les mineures et les non assurées sociales, ainsi que l'accompagnement à la demande d'IVG.

OÙ S'ADRESSER ?

2, rue Raynardi, 06000 Nice - Tél. : 04 93 89 57 44
csjnice@departement06.fr

Prendre rendez-vous directement en ligne sur : www.departement06.fr
ou sur www.doctolib.fr

UNE ÉCOLE POUR LES PARENTS

L'École des Parents - Maison des Enfants est ouverte à tous les parents et leurs enfants depuis 2011. Cet espace public offre aux parents de multiples modalités d'accès à l'information, d'échanges d'initiatives et de réflexions communes autour de l'exercice de la parentalité. C'est un lieu où l'on cultive et développe l'art d'être parent dans toute sa dimension éducative. Parmi les activités proposées : ateliers gratuits de baby-massage, de sophrologie pour la femme enceinte, de soutien à la parentalité, d'informatique, de café-parents, de conférences-débats...

OÙ S'ADRESSER ?

26, rue Saint-François de Paule
06300 Nice - Tél. : 04 89 04 32 97
ecoledesparents@departement06.fr

La protection de l'enfance : des actions concrètes



Dans les Alpes-Maritimes, 9% des 0-21 ans sont concernés par des mesures de protection de l'enfance. Face à la marginalisation, l'échec scolaire, la maltraitance, les conditions de vie précaires... Le Département agit. Ainsi, à la demande et avec le soutien des parents, des actions sociales préventives sont organisées, portées par des équipes professionnelles pluridisciplinaires intervenant auprès des familles en difficulté. Dans les situations de danger et de maltraitance, le Département informe immédiatement les autorités judiciaires, exécute et finance les mesures ordonnées par les magistrats. Des actions sont également mises en œuvre pour accompagner les mineurs émancipés et les jeunes de moins de 21 ans en difficulté, afin notamment de prévenir leur marginalisation et les aider à s'insérer socialement.

SIGNALER UN ENFANT EN DANGER

 N° Vert 0 805 40 06 06

JEUNES PARENTS

VOUS SOUHAITEZ ALLER AU CINÉMA AVEC VOTRE ENFANT ?

LE CINÉMA MERCURY VOUS PROPOSE CINÉ PARENTS BÉBÉ

Des séances, le dernier jeudi de chaque mois, vous sont exclusivement réservées ainsi qu'à votre enfant âgé de moins de 9 mois.



L'environnement est adapté : volume sonore réduit, lumière allumée et tamisée, matériel mis à disposition (notamment une table à langer).

RENSEIGNEMENTS SUR MERCURY.DEPARTEMENT06.FR



NOS TALENTS D'ICI ET D'AILLEURS

Footballeur, chanteuse, ou navigatrice... leur talent n'a pas de limite

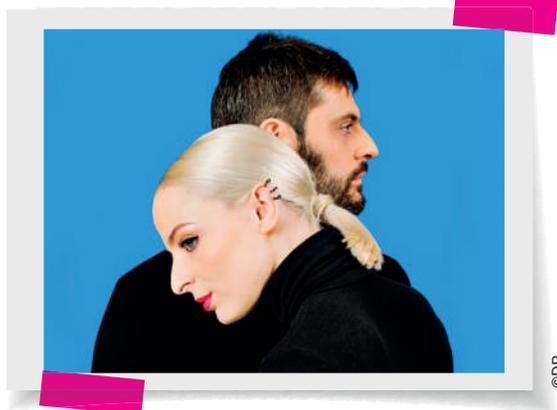
Hugo Lloris

L'ange gardien

Avec ses arrêts décisifs, Hugo Lloris reste le meilleur gardien de but de la Coupe du monde 2018. Le Niçois de 31 ans est le deuxième capitaine d'équipe de France à avoir soulevé le trophée planétaire, après l'actuel sélectionneur des Bleus, Didier Deschamps en 1998. Il détient les records de longévité comme gardien de but en sélection nationale, et aussi, du nombre de capitannats de l'histoire de l'équipe de France. Son talent s'est révélé très jeune. A l'âge de 10 ans, Hugo Lloris rejoint l'OGC Nice. Il en devient le gardien titulaire à seulement 20 ans. Jusqu'à ses 13 ans, avant qu'il ne se consacre exclusivement au football, le sportif a également excellé dans le tennis, au point d'être classé parmi les meilleurs nationaux de son âge. Fils d'un père banquier et d'une mère avocate, aujourd'hui décédée, ce père de deux fillettes est marié à Marine, rencontrée sur les bancs du lycée et qu'il a épousé en 2012. Il évolue aujourd'hui au poste de gardien à Tottenham Hotspur.



© Kiril Benediktov



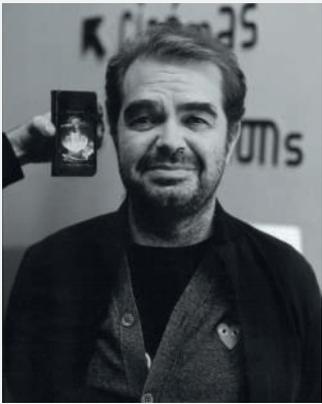
©DR

Emilie Satt

Etoile montante

Avec son timbre doux et puissant, Emilie Satt est une révélation incontournable de la pop française. Originaire de Vence, la chanteuse-auteur-compositeur de 32 ans forme avec son partenaire sur scène et mari à la ville, Jean-Karl Lucas, le groupe Madame Monsieur. Le duo a été choisi pour représenter la France au concours de l'Eurovision, le 12 mai dernier à Lisbonne. Ils ont fini 13^e après avoir interprété leur chanson Mercy, qui raconte l'histoire vraie d'une petite fille migrante née en mer en 2017 sur le bateau de l'association SOS Méditerranée. Après la sortie remarquée en 2016 de leur EP Tandem, Madame Monsieur a sorti en avril dernier «Vu d'Ici», un premier album aux sonorités électropop. Composé de 14 titres, l'opus dévoile leur univers éclectique aux inspirations multiples. Depuis l'Eurovision, le tandem a un agenda chargé et enchaîne les concerts à travers la France et la Belgique.

©Aude Boutillon



Xavier Gens Ça tourne !

Le réalisateur a sorti cet été son dernier long-métrage, *Budapest*, avec au casting les comédiens Manu Payet, Jonathan Cohen et Monsieur Poulpe. « Le scénario m'a fait rire, tout s'est décidé en 24 heures », confie Xavier Gens. Autodidacte, ce Niçois de 43 ans s'est formé sur les tournages de la Côte d'Azur en cumulant les postes de stagiaire ou d'assistant. En 2007, Luc Besson le remarque et produit son premier film, *Frontière(s)*. Xavier Gens a ensuite tourné le blockbuster américain *Hitman*, avant de s'orienter vers des films indépendants, comme *The Divide* (2012), un thriller post-apocalyptique avec Rosanna Arquette. Habitué au registre du fantastique et de l'horreur, on lui doit *Crucifixion* ou, plus récemment, *Cold Skin*, une adaptation du roman espagnol *La peau froide* d'Albert Sánchez Piñol, sorti en juin aux États-Unis.

©DR



Alexia Barrier La passion du large

Elle est l'une des rares Françaises à parcourir les mers dans des courses au grand large. Alexia Barrier n'a pas froid aux yeux. Ce petit bout de femme de 1m56 est née à Paris. Ses parents déménagent à Nice alors qu'elle a 3 ans. Commencent alors les escapades en mer les week-ends à bord du bateau familial. A 12 ans, c'est la révélation. Alors qu'elle regarde un tour du monde à la voile à la télévision, sa vocation de navigatrice s'impose comme une évidence. Rapidement, elle enchaîne ses premières compétitions. Après une mini-transat à l'âge de 25 ans, elle se lance dans sa première course transatlantique AG2R en 2006. Il y a quelques années, elle a tenté un tour du monde, avec le soutien du Prince Albert de Monaco. Aujourd'hui encore, il lui arrive de passer jusqu'à 8 mois par an en mer. A 38 ans, Alexia Barrier entre aujourd'hui dans une préparation intense pour pouvoir participer à la course dont elle rêve depuis toujours : le Vendée Globe en 2020.



©DR

Virginie Basselot Une femme s'installe au Negresco

Après le départ de son ancien chef Jean-Denis Rieubland, appelé en Champagne vers d'autres horizons gastronomiques, Le Negresco a trouvé sa perle rare en la personne de Virginie Basselot. Cette jeune chef de 39 ans pose ses valises dans l'une des adresses les plus renommées de la Côte d'Azur. Sa nomination ne doit rien au hasard et consacre un parcours exemplaire. Formée à bonne école, à Paris, auprès de Dominique Bouchet au Crillon, de Guy Martin au Grand Véfour ou d'Éric Fréchon (3*) au Bristol, Virginie Basselot est aussi l'une des deux seules femmes Meilleur Ouvrier de France (en 2015), avec sa consœur Andrée Rosier à Biarritz. En provenance de Genève, où elle officiait aux fourneaux du somptueux hôtel La Réserve, sur les bords du Lac Léman, cette native de Pont-l'Évêque a été distinguée Chef de l'année 2018 du Gault & Millau Suisse. Sous l'impulsion de Pierre Bord, directeur général du Negresco, Virginie Basselot arrive donc sur la Côte précédée d'une réputation prometteuse qu'elle met en œuvre, depuis le 1^{er} août, au Chantecler, le restaurant phare de l'établissement niçois.



« Les Alpes de la Méditerranée », candidates au patrimoine mondial de l'Unesco

Territoire d'exception, les « Alpes de la Méditerranée » sont candidates à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. Un engagement pour faire reconnaître la valeur universelle de cet espace géologique terrestre et marin de 200.000 hectares, situé entre la France, l'Italie et Monaco.

Trois États sont porteurs de ce projet d'envergure : la France, l'Italie et Monaco. La démarche d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, dont le Département est co-candidat, est pilotée par le Groupement Européen de Coopération Territoriale « Parco Alpi Marittime / Mercantour ». Vaste territoire transfrontalier, les « Alpes de la Méditerranée » couvrent 200.000 hectares d'espaces terrestres et marins protégés en zone cœur, dont 127.000 hectares en France, essentiellement dans les Alpes-Maritimes. Avec la zone tampon, ce périmètre atteint environ 260.000 hectares. Compte tenu de leur caractère géologique exceptionnel, les « Alpes de la Méditerranée » postulent au titre de « bien naturel ». En reconnaissant leur valeur universelle, le classement au Patrimoine Mondial de l'UNESCO leur permettra un rayonnement à l'international et assurera leur préservation ainsi que leur transmission intacte aux générations futures.

UNE VALEUR GÉOLOGIQUE EXCEPTIONNELLE

Témoin exceptionnel de la tectonique mondiale, les « Alpes de la Méditerranée » offrent un exemple, unique sur Terre, de la succession de trois cycles d'évolution géologique étalés sur 400 millions d'années.

Un processus qui a vu dans sa dernière phase le découpage de la chaîne alpine par un petit espace océanique, la Méditerranée occidentale. Les « Alpes de la Méditerranée » présentent une topographie hors norme, caractérisée par de forts contrastes altitudinaux entre mer et montagne. Elles culminent à 3.300 mètres d'altitude, avec le sommet de l'Argentera, et plongent par 2.500 mètres de fond, offrant un dénivelé continu de près de 6.000 mètres. Actuellement, seuls 5% des sites naturels inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO sont des sites géologiques tectoniques.

Gorges rouges de Daluis





Parc naturel du Marguareis

© F. Vivalda


Je soutiens
LES ALPES
 DE LA MÉDITERRANÉE
 CANDIDATURE UNESCO

Ensemble, préservons notre histoire et soutenons la candidature des « Alpes de la Méditerranée » au patrimoine mondial de l'UNESCO. Afin que chacun devienne ambassadeur de ce projet, nous vous invitons à aimer notre page Facebook dédiée : « Alpes de la Méditerranée - Alpi del Mediterraneo ».

Soutenez la candidature en likant la page Facebook @Alp.Mediterranee

Pour tout savoir sur le projet, rendez-vous sur www.alpmediterranee.eu



Parc national du Mercantour

© F. Vivalda

EN CHIFFRES

3
ÉTATS
(FRANCE, ITALIE ET MONACO)

200.000
HECTARES
DE SUPERFICIE
EN ZONE COEUR

400
MILLIONS D'ANNÉES
D'ÉVOLUTION
GÉOLOGIQUE

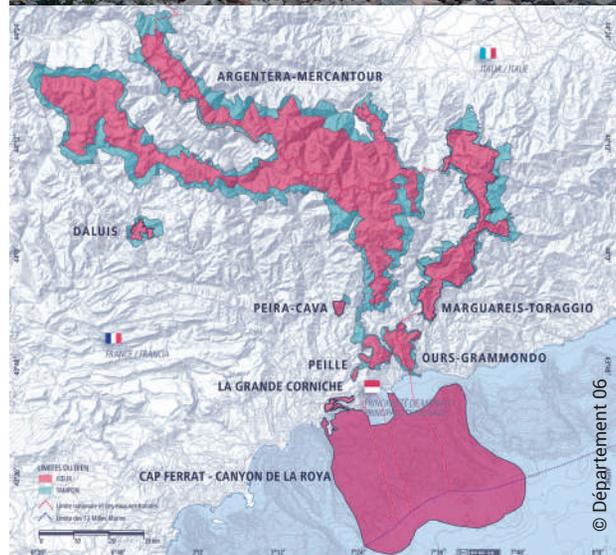
6.000
MÈTRES
DE DÉNIVELÉ
TOPOGRAPHIQUE

8
TERRITOIRES
SÉLECTIONNÉS

80
COMMUNES
CONCERNÉES

LE CALENDRIER

Déposé le 31 janvier 2018, le dossier de candidature a passé avec succès la première sélection de l'UNESCO au mois de juin. Il fait partie des 43 dossiers internationaux retenus et méritant une analyse sur le terrain. La réponse définitive du comité du patrimoine mondial de l'UNESCO formé de 22 délégations internationales est attendue pour juillet 2019, à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan.



© Département 06

Les Alpes de la Méditerranée



+ DE PHOTOS DANS L'E-MAG

IL ÉTAIT UNE FOIS



Il y a 100 ans, les hôpitaux militaires...

Entre 1914 et 1918, des dizaines de bâtiments et villas ont été transformés en hôpitaux temporaires dans les Alpes-Maritimes pour soigner les soldats blessés ou malades de la Grande Guerre.

Difficile d'imaginer qu'il y a 100 ans, les plus beaux palaces de la Côte d'Azur étaient transformés en hôpitaux militaires ! Et pourtant. Entre 1914 et 1918, afin de soigner le nombre de blessés en constante augmentation, les Alpes-Maritimes abritent près de 140 hôpitaux temporaires disposant d'un total de plus de 21.500 lits. Au moins 178.000 soldats sont hospitalisés dans le département : des soldats de l'armée française, mais aussi, d'armées alliées, tels des Anglais, des Belges, des Russes, des Serbes ou des Américains !

Situées sur une ligne de chemin de fer très fréquentée, les Alpes-Maritimes deviennent dès le début de la guerre un lieu privilégié de soins accueillant les blessés du Nord et de l'Est, évacués par trains sanitaires, et ceux de l'armée d'Orient, évacués par navires-hôpitaux. De nombreux bâtiments publics sont réquisitionnés pour répondre aux évacuations des fronts : des hôpitaux civils, des établissements

d'enseignement, tels que les collèges de Grasse et de Menton, ou bien des casernes, dont le Fort Carré d'Antibes. Les mairies sont également pressées de mettre à disposition leurs casinos, comme à Nice, Grasse ou Antibes.



© Gilletta



DES HÔTELS MÉTAMORPHOSÉS EN HÔPITAUX

Mais ce sont les hôtels qui constituent le plus fort contingent. Parmi les plus célèbres : le Negresco à Nice, qui devient l'hôpital temporaire n°15, le Carlton à Cannes, le Riviera Palace à Beausoleil ou le Radium hôtel à Cap-d'Ail. Les hôtels appartenant à des ressortissants ennemis sont quant à eux séquestrés, comme le Bellevue à Cannes ou le Grand Hôtel des Ambassadeurs à Menton. Également réquisitionnées, de luxueuses villas sont transformées en hôpitaux telles la Villa Mauresque à Vallauris ou la Villa Beaugard à Antibes.

Sur décision du Prince Albert 1^{er}, et avec le concours de la Société des Bains de Mer, Monaco organise de son côté des hôpitaux temporaires pour les soldats de l'armée française. L'hôpital Prince-Albert, l'hôtel Alexandra, l'hôtel Saint-James... autant d'établissements qui entrent dans le réseau des hôpitaux temporaires contrôlés par le ministère français de la Guerre. Dans les Moyen et Haut Pays, les villes de Breil-sur-Roya, Puget-Théniers ou Sospel concourent elles aussi à l'organisation de lits, sans que l'autorité militaire ne les pourvoie.

LES AZURÉENS AUX CÔTÉS DES SOLDATS

Au-delà des réquisitions, la population offre généreusement son concours. Des associations ou de riches particuliers proposent que leurs immeubles soient métamorphosés en hôpitaux temporaires. A Cannes, la famille Becker-Ruel met ainsi à disposition la villa Louise-Ruel. A Nice, l'association du sanatorium israélite ouvre les portes de la villa Jacob. Des communautés étrangères concourent à l'animation d'hôpitaux pour les blessés ou malades français : à Cannes les Sud-Africains, à Menton les Anglais, à Nice les Américains et les Russes... Enfin, des nations alliées organisent des hôpitaux ou des maisons de convalescence pour leurs soldats, comme l'armée belge à la villa des Cèdres à Saint-Jean-Cap-Ferrat, ou



l'armée anglaise au *Queen Mary's convalescent home* à Nice. Tout au long de la guerre et jusqu'en 1922, les Azuréens sont ainsi chaque jour les témoins des soins prodigués aux soldats français et alliés blessés. Lors de fins tragiques, ils commencent pour ceux que le corps médical n'a pu sauver. Bien loin des fronts, les habitants des Alpes-Maritimes ressentent intensément la violence des combats et la souffrance des combattants.

Pour en savoir plus, contacter le service des Archives départementales du Département par courriel à l'adresse : dad@departement06.fr ou par courrier à l'adresse : Archives départementales des Alpes-Maritimes CADAM 147, boulevard du Mercantour 06206 NICE cedex 03

À VOS AGENDAS

LA RANDO DE L'AUTOMNE

LE TOUR
DU MONT CHAUVÉ



Les guides RandOxygène du Département vous proposent une grande variété d'itinéraires à parcourir au contact de la nature dans les plus beaux panoramas des Alpes-Maritimes.

Dans ce numéro, nous vous proposons de découvrir le Tour du Mont Chauve, une superbe randonnée au départ d'Aspremont.

Type : pédestre
Difficulté : moyenne
Distance : 8,4 km
Dénivelé : +460 mètres / -460 mètres
Durée : 3 heures

Au départ du parking d'entrée d'Aspremont (500 m d'alt.), la randonnée vous conduit vers les deux sommets du Mont Chauve : celui d'Aspremont à l'ouest (853 m) et celui de Tourettes à l'est (785 m). Tous deux sont occupés par des fortifications. Apparaît alors une vision inaccoutumée de la ville de Nice, entourée de collines verdoyantes, où se dessinent le port, la Baie des Anges, le château, la gare et certaines artères principales... Dans le lointain, le regard se perd dans les reliefs côtiers ou préalpins, de l'Estérel à l'Estéron.

Voir l'itinéraire complet sur www.randoxygene.org

L'ARCHÉOLOGIE ET LA PRÉHISTOIRE PASSIONNENT VOS ENFANTS ?

Pendant les vacances scolaires, participez aux ateliers de fouilles de la grotte du Lazaret !

Aux portes de Nice, ce site archéologique a été occupé à de nombreuses reprises par des hommes préhistoriques lors d'un cycle glaciaire qui s'étend de -200 000 à -130 000 ans. Des fouilles y sont menées depuis plus d'un siècle. Si vos enfants s'intéressent à l'archéologie et la préhistoire, un programme d'ateliers pédagogiques leur est proposé sur site, et sur réservation, pendant les vacances scolaires. Inscrivez-vous sans plus tarder !



■ **VACANCES DE LA TOUSSAINT :**
Les jeudis de 10 h à 11 h, Initiation à la fouille archéologique pour les enfants à partir de 7 ans, suivi d'une visite guidée de la grotte (1 h).

■ **VACANCES DE NOËL :**
Le jeudi 27 décembre de 10h à 11h, Les Métiers de la préhistoire à partir de 11 ans, suivi d'une visite guidée de la grotte (1 h).
Le jeudi 3 janvier de 14h à 16h, Atelier Paléoclimat et Paléoenvironnement à partir de 13 ans suivi d'une visite guidée de la grotte (1 h).

Découvrez également le parcours pédagogique extérieur qui retrace l'évolution humaine et les métiers de l'archéologie en salle d'exposition. Accès libre et gratuit.

RENSEIGNEMENTS :
Le site est ouvert du mercredi au dimanche, de 10 h à 17 h. Tarifs par activité : 3€ pour les adultes,

1.50€ pour les enfants, étudiants et seniors. Groupes à partir de 8 personnes.

33 bis, boulevard Franck Pilatte, Nice
Accès libre et gratuit à la grotte, du mercredi au dimanche de 12h à 14h.
Visites guidées à 11h, 14h, et 16h sur réservation.

Réservations :
04 89 04 36 00
lazaret@departement06.fr
D'autres infos sur :
www.grottelazaret.departement06.fr

MERCURY, PROGRAMMATION SPÉCIALE POUR LES ENFANTS

Pendant les vacances de la Toussaint, emmenez vos pitchouns au cinéma !

Du lundi 29 octobre au vendredi 2 novembre 2018 de 14h à 17h30 :

Ciné atelier en partenariat avec l'association « il était un truc » : les petits apprentis cinéastes vont explorer, expérimenter, trafiquer et inventer de multiples formes de mouvement à partir d'un film projeté. Chaque jeune participant pourra ainsi proposer une autre lecture du film vu en salle en empruntant des techniques du cinéma d'animation en 2 dimensions.

Du lundi 22 octobre au vendredi 2 novembre 2018 à 14h et 15h50

Ciné vacances : une programmation spécifique destinée au « Jeune Public » de 3 à 10 ans, avec notamment des programmes courts de moins de 60 minutes.

Renseignements et réservations : auprès du cinéma Mercury ou par téléphone au 04 93 55 37 81

Information programmation :
www.mercury.departement06.fr



IDÉES SORTIES

À VOS AGENDAS

VISITEZ LES PARCS NATURELS DÉPARTEMENTAUX

Des animations gratuites vous y attendent cet automne !

■ DIMANCHE 14 OCTOBRE 2018 AU PARC NATUREL DÉPARTEMENTAL DE LA GRANDE CORNICHE :

Devenez « spotteur du Camp de migration ornithologique » et participez au suivi des oiseaux migrateurs. Après la projection vidéo sur la migration et une présentation de l'exposition « Nos oiseaux et l'Afrique », vous prendrez la direction du poste d'observation pour la partie pratique de la formation de spotteur !



■ DIMANCHE 21 OCTOBRE 2018 AU PARC NATUREL DÉPARTEMENTAL DE VAUGRENIER :

Chasse au trésor. De tout temps, la nature a su trouver son équilibre. Venez jouer aux détectives et dénicher les empreintes qui en témoignent sur le site naturel de Vaugrenier, elles vous dévoileront le trésor du parc !

■ JEUDI 25 OCTOBRE 2018 AU PARC NATUREL DÉPARTEMENTAL DES RIVES DU LOUP :

Initiation à la pêche avec pour thématique la connaissance des poissons des eaux saumâtres, des espèces migratrices et leurs techniques de pêche.



■ VENDREDI 26 OCTOBRE 2018 AU PARC NATUREL DÉPARTEMENTAL D'ESTIENNE D'ORVES :

Balade à la découverte d'un pan de l'histoire de Nice qui témoigne de la vie passée de la Famille du Comte d'Estienne d'Orves, et de ses voisins et ses métayers. Venez gravir la colline Saint Philippe et découvrir ce joyau du patrimoine historique et naturel niçois.



■ DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018 AU PARC NATUREL DÉPARTEMENTAL DE LA GRANDE CORNICHE :

Initiation à la spéléologie avec pour thématique l'archéologie souterraine.

Au travers de cette discipline scientifique en plein essor, les traces du passé vous seront révélées lors de cette animation.

RENSEIGNEMENTS

Retrouvez l'ensemble des activités gratuites proposées et leurs conditions d'accès sur la page <https://www.departement06.fr/parcs-naturels-departementaux/animations-grand-public>

Plus d'informations au : 04 97 18 60 00 ou par mail à : animations.parc@departement06.fr

ROSEDALE

En concert à la salle Laure Ecard, le 23 novembre à 20h30



Amandyn Roses à la voix, Charlie Fabert à la guitare : le duo français de ROSEDALE impose son style unique, mélange subtil de rythmes groovy et de guitares nerveuses, de sonorités southern rock et de délicates ballades blues. Révélation de l'année 2017 avec un 1^{er} album remarqué, ROSEDALE s'affirme comme l'un des groupes les plus performants en Live.

INFOS PRATIQUES :

Réservations préalables et remise d'un billet à présenter le jour de la représentation

Réservations ouvertes à partir du samedi 27 octobre à partir de 9 h 30

Retrait des places à l'accueil de l'espace

Laure Ecard - Entrée gratuite

50, boulevard Saint-Roch - 06300 NICE

Tél. 04 89 04 30 86

Arrêt tramway Saint-Roch

Parking public payant en sous-sol

Halloween au Parc Alpha

Du 20 octobre au 4 novembre, les Ateliers de la Trouille vous attendent au Parc animalier Alpha à Saint-Martin Vésubie ! Au programme : potion magique, grimoire et grigri contre les mauvais esprits, coloriage et sucette fantôme pour les plus petits. Et si vous êtes costumés, entrée gratuite pour les enfants (-12 ans) et tarif réduit pour les adultes !

RENSEIGNEMENTS

Parc Alpha, Chalet d'accueil du Boréon, Route Départementale 89 à Saint-Martin-Vésubie.

Tarifs : 14€ pour les adultes et 12€ pour les enfants (hors tarifs réduits).

Renseignements et informations pour le public : 04 93 02 33 69 - www.alpha-loup.com



IDÉES SORTIES

À VOS AGENDAS

LES 1^{ÈRES} RENCONTRES DÉPARTEMENTALES DU SPORT EN OCTOBRE



Le samedi 20 octobre 2018 au Pôle Culturel Escoffier à Villeneuve-Loubet, tout le mouvement sportif azuréen s'est donné rendez-vous pour le lancement des rencontres départementales du sport.

La 1^{ère} édition est placée sous le signe du sport et du handicap et rassemblera tous les acteurs azuréens intervenants dans ce secteur. Les objectifs sont multiples, comme la promotion des différentes offres à destination des personnes handicapées, l'accessibilité à l'information liée au sport handicap ou encore la valorisation des différents dispositifs handisports du Département. Une journée riche et dense avec au programme des tables rondes, des initiations et animations, des défis sportifs en présence d'athlètes de haut-niveau Alain BERNARD, Stéphane DIAGANA, Alexia BARRIER, Raphaël DUTAY, Marie-Amélie LE FUR ...et même un spectacle de clôture avec l'humoriste Guillaume BATS.

RENSEIGNEMENTS

www.departement06.fr

Inscription : sport-evenementiel@departement06.fr

Réservation spectacle Guillaume BATS : spectacle-guillaumebats@departement06.fr

L'AUTOMNE AU MUSÉE DES ARTS ASIATIQUES

Un riche programme pour fêter les 20 ans du musée départemental



■ OCTOBRE

Samédi 13 et dimanche 14 octobre 2018
De 10h à 17h

BONSAÏS AU MUSÉE

Le salon du Bonsaï Nice Côte d'Azur 2018 est organisé durant deux jours au Musée des Arts asiatiques en partenariat avec le Bonsaï club de Monaco.

Exposition, conférence et ateliers sous l'œil du public

Entrée libre

■ NOVEMBRE

Samédi 17 novembre 2018

Samédi 24 novembre 2018

Fin d'après midi

MUSÉE FANTÔME

Les fantômes d'Asie reprennent vie au musée grâce à la compagnie théâtrale BAL.

Spectacle de contes fantastiques asiatiques pour le plus grand plaisir des enfants et adultes.

Gratuit, sous réservation sur le site du musée (ouverture des réservations mi-octobre 2018)

<https://reservations-maa.departement06.fr/>

Et aussi en novembre

Conférences littéraires

Renseignements sur le site internet

<http://www.arts-asiatiques.com/>

■ DECEMBRE

Dimanche 9 décembre 2018

LE MUSÉE PREND LA POSE

Peindre dans le décor magique du Musée des Arts asiatiques, voilà un rêve de beaucoup d'artistes amoureux de l'atmosphère zen du lieu.

Concours de dessin et de peinture organisé sous forme d'un « marathon » sur une journée, de 10h à 17h dans les salles du musée sur la thématique de l'architecture ou des œuvres du musée.

Ouvert aux artistes amateurs ou professionnels à partir de 18 ans.

3 catégories primées : Dessin sec ; Acrylique et Lavis/Aquarelle

Remise des prix à partir de 19h

Places limitées, participation sous acceptation du règlement,

Inscription sur le site du musée, entre le 5 et le 30 novembre 2018

<https://reservations-maa.departement06.fr/>

Dimanche 16 décembre

« FINIR EN MUSIQUE... »

Clôture des « 20 ans » du musée par un moment musical. (Ouverture des réservations début décembre 2018)

RENSEIGNEMENTS

405, Promenade des Anglais, Arénas, 06200 Nice

TÉL. +33 (0)4 92 29 37 00

www.arts-asiatiques.com

Inscription préalable par téléphone à tous les ateliers.

Ouvert tous les jours sauf le mardi

Du 1^{er} septembre au 30 juin : de 10 h à 17 h

Entrée gratuite - Parkings publics à proximité

Suivre les événements sur departement06.fr

DES COLLÉGIENS ET COLLÉGIENNES BIEN ACCUEILLI(ES)

Des conditions d'accueil et de travail irréprochables dans les établissements publics, laïcs et gratuits, c'est possible grâce à la coopération de toutes les institutions : département, communes.. Conseillers départementaux du canton, nous y travaillons toute l'année avec les maires de Grasse et de Mouans-Sartoux.

A Grasse, au collège Carnot, nous avons obtenu que toute la partie confort des élèves soit terminée avant la rentrée (plus de 210 000€ de travaux). Les bureaux de la vie scolaire sont programmés pour 2019.

Au collège de Canteperrix, rénové il y a 15 ans, il fallait reprendre des éléments essentiels : la cour, la cantine.

Aux Jasmins, construit il y a trente ans : reprise de peinture de la totalité des circulations et des structures extérieures, réfection du plateau sportif, de la salle d'informatique, ont été réalisées (plus de 300.000€ de travaux sans compter la sécurisation : portail et clôtures..)

A Mouans-Sartoux, l'aménagement du petit bois « La Pièce Verte » au collège la Chênaie offre une vraie qualité de vie aux élèves dans un espace de détente, ainsi que la rénovation de l'œuvre de Philippe Ramette, artiste très coté. Ces aménagements

ont été inaugurés par le Président du Département et le Maire le 6 juillet. Des travaux de rénovation sont en cours cet été ainsi que la création d'un potager bio par les élèves.

L'amélioration de l'accueil des élèves et des conditions de travail des enseignants est avant tout le fruit d'une concertation permanente avec les équipes de direction des collèges, les personnels techniques et administratifs du département.

Nous souhaitons une excellente rentrée et une pleine réussite à tous nos élèves et à leurs enseignants.

POUR LE GROUPE SOCIALISTE ET ÉCOLOGISTE

Jean-Raymond Vinciguerra

Marie-Louise Gourdon

Canton Grasse sud - Mouans-Sartoux

UNE RENTRÉE À DEUX VITESSES AU DÉTRIMENT DES PLUS FRAGILES.

Nos territoires sont aujourd'hui les premiers acteurs d'une révolution mondiale. Dans une large mesure, la réussite dépendra de l'éducation donnée à nos enfants, de leur formation, des outils fournis, pour relever les nouveaux défis, se former à des emplois durables et gratifiants.

Force est de constater que l'actuelle politique départementale n'est malheureusement pas à la hauteur des enjeux. Un exemple concret.

Si la politique de déploiement des tableaux numériques interactifs a permis d'équiper nombre de collèges, aujourd'hui le Département n'assure plus la maintenance nécessaire et le matériel est loin d'être systématiquement remplacé en cas de casse. Il en va de même pour les tablettes numériques dont la distribution n'a pas été poursuivie tel que cela avait été initialement annoncé.

Cela est regrettable.

Et puisque nous parlons de notre jeunesse, comment ne pas

s'inquiéter de la sous dotation en moyens de fonctionnement des Foyers de l'Enfance du département ? On peut s'alarmer des conséquences d'un tel état de fait : saturation des établissements, moyens humains réduits, et des difficultés à effectuer le suivi éducatif de jeunes à la dérive.

Notre devoir est également d'alerter sur les dysfonctionnements constatés à la Maison Départementale des Personnes Handicapées avec des moyens humains bien inférieurs à ceux que nécessiterait une vraie politique du handicap. Par répercussion, les délais dans l'étude des dossiers s'allongent pouvant entraîner jusqu'à la perte de revenus ou des ruptures de droit.

L'intérêt de tous impose que sur ces différents dossiers, des solutions soient rapidement trouvées. Nous serons à cet égard très vigilants.

GROUPE ALPES-MARITIMES ENSEMBLE

L'ÉDUCATION : UN PARI POUR L'AVENIR, PAS UNE CHARGE !

Sans la mobilisation des équipes pédagogiques, des personnels et des parents d'élèves, la rentrée scolaire et son cortège de classes fermées, de postes d'enseignants non pourvus se ferait dans des conditions encore plus difficiles que celles qu'impose la politique gouvernementale.

Et comme à chaque échéance, nous continuerons à nous mobiliser pour que les moyens de l'école publique soient définis au regard des objectifs pédagogiques à long terme et non pas à partir de considérations financières fondées sur le court terme.

La résurrection, en plein été, de la fusion des Académies d'Aix-Marseille et de Nice en est un exemple qui suscite l'opposition unanime des syndicats de personnels, des parents d'élèves et des élus.

Aucun des acteurs de terrain ne perçoit d'avantage à cette restructuration qui n'est qu'un retour à l'organisation prévalant dans

les années soixante. Cette annonce s'inscrit dans la stratégie du pouvoir actuel de recentraliser les structures de notre pays, d'affaiblir tant les collectivités locales que les services déconcentrés de l'État au nom de la sacro-sainte diminution de la dépense publique chère à tous les libéraux.

Ce n'est pas de moins de service public dont a besoin la France, mais de plus et de mieux de service public, avec une plus grande proximité. Les personnels comme les parents d'élèves en ont bien conscience, et c'est la raison pour laquelle nous tenons, avec eux, à ce que perdure l'Académie de Nice.

POUR LE GROUPE FRONT DE GAUCHE

Valérie TOMASINI

Francis TUJAGUE

Conseillers Départementaux

À vos fourneaux, avec Mauro Colagreco



© Eduardo Torres



20 min

Temps de préparation



Nombre de personnes

INGRÉDIENTS

1 kaki mûr

1 noix fraîche pelée

Quantité suffisante de lait

75 ml de crème liquide

10 g de sucre glace

5 ml d'armagnac



© Matteo Carassale

Le World's 50 Best Restaurants hisse son établissement Le Mirazur à la 3^e place des meilleurs restaurants au monde, et le premier dans le classement français. Mauro Colagreco demeure pourtant un Chef discret. Doublement étoilé, ce virtuose du goût a pris ses quartiers à Menton depuis douze ans, après avoir fait ses classes chez Alain Passard, Bernard Loiseau ou Alain Ducasse. Un sacré parcours pour cet argentin d'origine italienne, arrivé en France en 2001. Dans une bâtisse des années 30 avec vue panoramique sur la Grande bleue, le maestro de 41 ans, qui cultive ses propres légumes, dispense sa cuisine d'auteur aux saveurs ciselées, entre terre, mer et montagne. Sur des assiettes épurées, on découvre des mets aux goûts sublimes et aux alliances audacieuses. En témoigne ce dessert coup de cœur, où la créativité prend l'apparence de la simplicité.

Kaki à l'Armagnac et noix tendre

PRÉPARATION

Peler et couper le kaki en quatre, réserver. Peler la noix et en retirer la peau brune.

La couper en quartiers et la conserver dans du lait.

Fouetter la crème aux 3/4, ajouter le sucre glace puis l'armagnac.

SERVICE

Placer au centre de l'assiette 1/4 de kaki, 1/4 de noix, ajouter dans chacune d'elles une quenelle de crème fouettée et 3 fleurs de romarin par assiette.



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES | 06



FESTIVAL

DU 2 AU 4 NOVEMBRE 2018
NICE - ACROPOLIS

C'EST PAS CLASSIQUE

#ALPESMARITIMES
TERRE DE CULTURE

© istock



DEPARTEMENT06



@ALPESMARITIMES



@ALPESMARITIMES

DEPARTEMENT06.FR



----- + 3300 MÈTRES



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

| 06



CANDIDATURE
OFFICIELLE AU

**PATRIMOINE
MONDIAL
DE L'UNESCO**

*« 400 millions d'années
nous contemplent,
PROTÉGEONS-LES ! »*

LES ALPES DE LA MÉDITERRANÉE

ERIC
GARENCE



www.alpmediterranee.eu

----- -2500 MÈTRES